

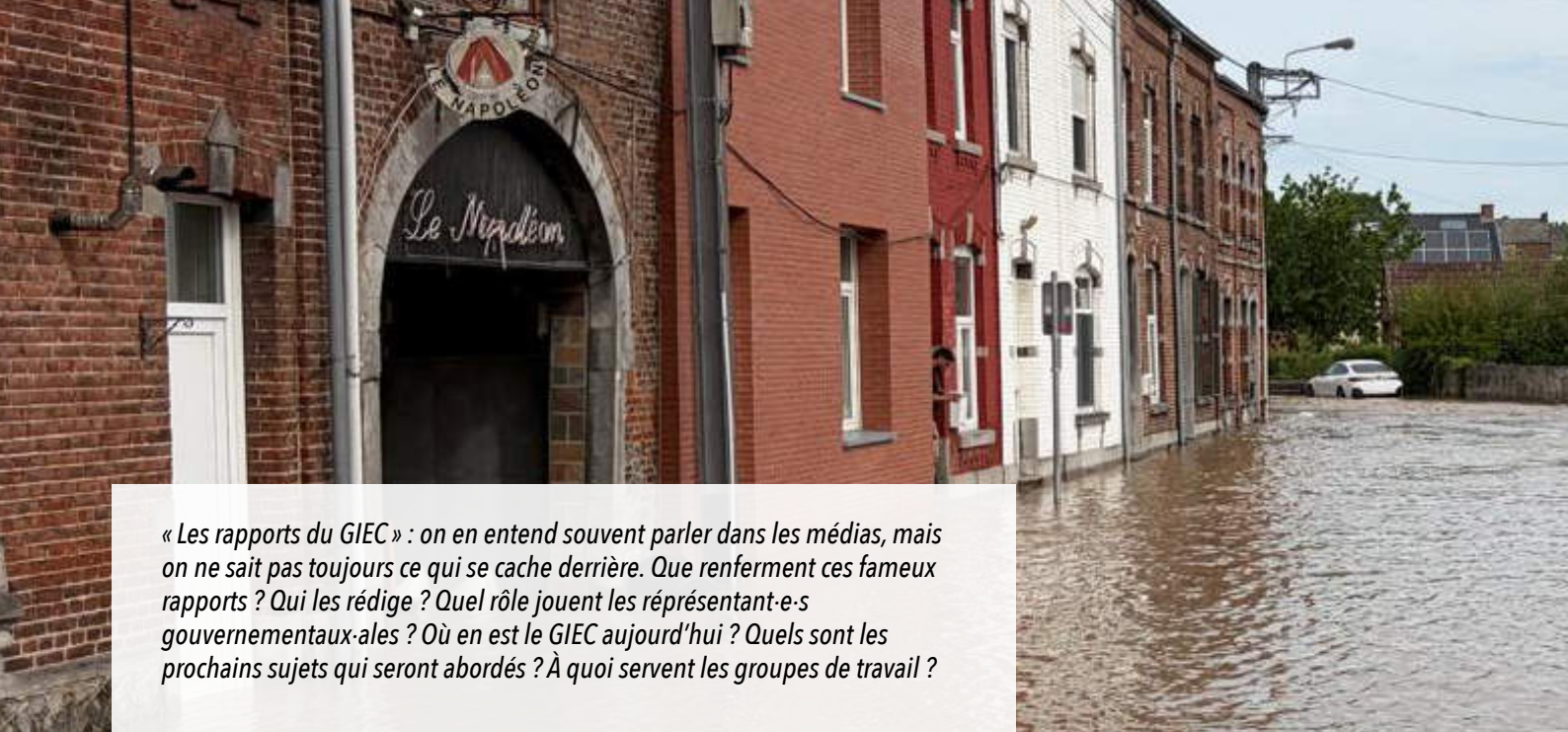
Plateforme wallonne pour le GIEC

Lettre N°41 - Juin 2026

7<sup>e</sup> cycle d'évaluation du GIEC

# Les premiers rapports au-delà de 1,5 °C ?





« Les rapports du GIEC » : on en entend souvent parler dans les médias, mais on ne sait pas toujours ce qui se cache derrière. Que renferment ces fameux rapports ? Qui les rédige ? Quel rôle jouent les représentant-e-s gouvernementaux-ales ? Où en est le GIEC aujourd'hui ? Quels sont les prochains sujets qui seront abordés ? À quoi servent les groupes de travail ?

Dans cette Lettre, nous tentons d'apporter une réponse à ces différentes questions. Nous revenons d'abord sur la logique et le fonctionnement des rapports du GIEC, avant de présenter les rapports en cours de préparation ainsi que leur calendrier de publication.

Ces explications sont enrichies par des témoignages et éclairages d'expert-e-s impliqué-e-s dans la rédaction des rapports.

Bonne lecture !

Pauline Paternostre, Camille Tomasetti, Laurent Vandervelde, Philippe Marbaix, Francesco Contino et Jean-Pascal van Ypersele

Laurent Vandervelde a rejoint la Plateforme wallonne pour le GIEC (PwG) le 20 avril, bienvenue à lui !

Nous remercions chaleureusement Harry Zekollari (Vrije Universiteit Brussel), Marina Andrijevic (IIASA, International Institute for Applied Systems Analysis, Vienne) et Joeri Rogelj (Imperial College London) pour leurs explications qui ont permis d'enrichir cette Lettre.

Les membres de la PwG assument l'entière responsabilité du contenu de cette Lettre, notamment en cas d'erreur d'interprétation des rapports et/ou des conseils reçus.

## Sommaire :

> Le 7 <sup>e</sup> cycle d'évaluation du GIEC : 4 rapports en préparation .....	4
Que prévoient les trois groupes de travail pour leurs contributions ? .....	4
Groupe de travail I (GTI) .....	5
Groupe de travail II (GTII) .....	6
Groupe de travail III (GTIII) .....	7
Deux rapports méthodologiques pour 2027 .....	8
Rapport Méthodologique sur l'élimination du dioxyde de carbone, son captage, son utilisation et son stockage .....	8
Rapport Méthodologique sur les facteurs de forçage climatique à courte durée de vie .....	9
Un Rapport Spécial sur les villes pour 2027 .....	9
> Quand ces rapports seront-ils publiés ? L'enjeu de l'AR7 .....	10



Inondations de fin mai 2026 sur la place de Ligny, Belgique. Photo : Samuel Godart.

## > Introduction aux rapports du GIEC

Tous les cinq à sept ans, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) démarre un nouveau cycle d'évaluation qui aboutit à la publication de plusieurs rapports d'évaluation scientifique :

- Un rapport du **Groupe de Travail I** (GTI) consacré aux bases physiques et à l'évolution passée, présente et future du système climatique et des changements climatiques ;
- Un rapport du **Groupe de Travail II** (GTII) sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité ;
- Un rapport du **Groupe de Travail III** (GTIII) qui se concentre sur l'atténuation des changements climatiques, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Outre ces trois contributions, le GIEC publie également divers rapports spéciaux [1] et méthodologiques [2], ainsi qu'un rapport de synthèse qui intègre de manière transversale les messages-clés des contributions des trois groupes de travail et de tous les rapports spéciaux élaborés au cours du cycle [3].

Après la publication du rapport de synthèse du 6<sup>e</sup> rapport d'évaluation (« AR6 », pour *Assessment Report 6*) en mars 2023 [4], le GIEC a entamé son 7<sup>e</sup> cycle d'évaluation par l'élection de son nouveau président, Jim Skea, et du Bureau en juillet 2023.

Les cycles d'évaluation du GIEC s'étendent sur plusieurs années. Ils débutent par des réunions de cadrage au cours desquelles des expert·e·s proposent les grandes lignes du contenu des futurs rapports. Ces propositions sont ensuite examinées et approuvées lors d'une session plénière du GIEC réunissant les délégations des pays membres. Le Bureau sélectionne ensuite les auteur·e·s, puis la phase de rédaction débute, suivie des différentes relectures des projets de rapport par les expert·e·s et les gouvernements (voir la ligne du temps, page 10). Enfin, avant leur publication, les résumés à l'intention des décideur·euse·s de chaque rapport, sont approuvés ligne par ligne, et ces rapports sont acceptés par l'assemblée plénière du GIEC [5].



[1] Les rapports spéciaux sont des rapports thématiques approfondis, convenus par les gouvernements membres du GIEC. Deux exemples sont le Rapport Spécial de 2019 « Changement climatique et terres émergées » : <https://www.ipcc.ch/srcl/> (voir notre Lettre n°14) ; et le Rapport Spécial de 2018 « Réchauffement planétaire de 1,5 °C » : <https://www.ipcc.ch/sr15/> (voir notre Lettre n°11).

[2] Les rapports méthodologiques fournissent des lignes directrices pratiques dans le but d'aider les pays à évaluer et à rapporter leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Ils sont produits par l'Équipe spéciale du GIEC pour les inventaires nationaux de GES (TFI, pour *Task Force on National Greenhouse Gas Inventories*). Un exemple est le Rapport Méthodologique de 2006 donnant les lignes directrices pour les inventaires nationaux de GES : <https://tinyurl.com/Inventaires-GES>

[3] Pour plus de détails sur les types de rapports, voir la page qui leur est dédiée sur le site du GIEC : <https://www.ipcc.ch/about/preparin-greports/>

[4] Voir notre Lettre n°31 : « 6<sup>e</sup> Rapport d'Évaluation du GIEC : Rapport de synthèse, concepts-clés, exemples ».

[5] Pour plus de détails sur les processus du GIEC et les cycles d'évaluation, voir notre Lettre n°23 : « Les changements physiques du climat en 11 questions », notamment les pages 2 à 4.



Né en Ecosse, Jim Skea a étudié la physique mathématique à Édimbourg, puis a obtenu un doctorat en recherche énergétique à l'université de Cambridge. Il a été professeur d'énergie durable à l'Imperial College London de 2009 à 2023. Ses travaux de recherche portent sur l'énergie, les changements climatiques et l'innovation technologique.

Au sein du GIEC, Jim Skea a coprésidé le GTIII (atténuation) de 2015 à 2023 et a fait partie de l'équipe scientifique chargée de la rédaction du Rapport Spécial du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C [A].

[A] IPCC (n.d.), Jim Skea. <https://www.ipcc.ch/people/jim-skea/>

Jim Skea, Président du GIEC pour le 7<sup>e</sup> cycle d'évaluation. Photo : IISD/ENB.

Pour ce qui est du 7<sup>e</sup> cycle, trois rapports spécifiques sont prévus en plus du rapport d'évaluation rédigé par les trois groupes de travail. D'une part, deux rapports méthodologiques seront réalisés par l'Équipe spéciale du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (voir note n°2) :

- Un Rapport Méthodologique sur les facteurs de forçage climatique à courte durée de vie («SLCF», pour *Inventories for Short-Lived Climate Forcers*) [6] ;
- Un Rapport Méthodologique sur l'élimination du dioxyde de carbone, son captage, son utilisation et son stockage («CDR», pour *Carbon Dioxide Removal Technologies, Carbon Capture, Utilization, and Storage for National Greenhouse Gas Inventories (Additional guidance)*) [7].

D'autre part, un Rapport Spécial sur les changements climatiques et les villes («SR Cities», pour *Special Report on Climate Change and Cities*) [8] est en cours d'élaboration conjointe par les trois groupes de travail (voir note n°1).

Parallèlement à la contribution du GTII, une révision des Directives techniques du GIEC de 1994 sur les impacts et l'adaptation [9] sera élaborée et publiée séparément. Ces directives visent à guider l'évaluation des impacts des changements climatiques et la détermination des mesures d'adaptation appropriées.

Actuellement, le GIEC en est aux phases de rédaction et de relecture des différents rapports. Les rapports méthodologiques et le rapport spécial seront publiés en 2027 tandis que les contributions des trois groupes de travail devraient être publiés en 2028 ou 2029. Le rapport de synthèse quant à lui ne sera pas publié avant fin 2029 (voir la ligne du temps, page 10).

[6] Page du Rapport Méthodologique SLCF, site du GIEC : <https://tinyurl.com/RM-SLCF>

[7] Page du Rapport Méthodologique CDR, site du GIEC : <https://tinyurl.com/Rapport-CDR>

[8] Page du Rapport Spécial sur les villes, site du GIEC : <https://www.ipcc.ch/report/special-report-on-climate-change-and-cities/>

[9] Pour plus de détails sur ce document de 1994, voir la page du GIEC qui lui est dédiée : <https://tinyurl.com/Rapport-1994>

## > Le 7<sup>e</sup> cycle d'évaluation du GIEC : 4 rapports en préparation

### Que prévoient les trois groupes de travail pour leurs contributions ?

Dans cette Lettre, nous présentons un aperçu des éléments-clés de chaque contribution (GTI, GTII et GTIII) au rapport [10]. Leur plan [11] a été approuvé à la 62<sup>e</sup> assemblée plénière du GIEC, qui s'est tenue en février 2025 à Hangzhou (Chine) [12]. La table des matières du rapport de synthèse sera adoptée ultérieurement.

Chaque contribution d'un groupe de travail commence par un résumé à l'intention des décideur·euse·s politiques, qui présente les conclusions principales. Les contributions contiennent aussi un résumé technique, plus détaillé. S'enchaînent ensuite les différents chapitres du rapport, avec leur liste respective des auteur·e·s et éditeur·rice·s-réviser·rice·s. Une série d'annexes clôture chaque contribution, en reprenant notamment un glossaire, une liste d'acronymes, la liste des personnes ayant contribué à la relecture, des annexes techniques et un atlas interactif pour les GTI et II.

[10] Il s'agit ici d'une présentation simplifiée du contenu du plan. La PwG porte la responsabilité de cette simplification.

[11] Pour le plan complet du GTI, voir : <https://tinyurl.com/GTI-plan> – pour celui du GTII, voir : <https://tinyurl.com/GTII-plan> – et pour celui du GTIII, voir : <https://tinyurl.com/GT-III-plan>

[12] Pour plus d'informations sur les décisions prises lors de la 62<sup>e</sup> plénière, voir : <https://www.ipcc.ch/meeting-doc/ipcc-62/>

Les co-Présidents du GTII, Bart van den Hurk et Winston Chow, valident l'approbation de la table des matières de la contribution du GTII à l'AR7 lors de la 62<sup>e</sup> plénière. Photo : IISD/ENB



## Groupe de travail I (GTI)

Le GTI traite des bases physiques du climat en abordant les sujets suivants :

- Compréhension des changements climatiques, des processus impliqués et de leurs causes (chapitres 2 à 4) ;
- Modèles et projections du climat futur (chapitres 5 à 8) ;
- Réactions du système terrestre dans le cadre de scénarios de stabilisation de la température, y compris les scénarios de dépassement / d'« overshoot » **[13]** (chapitre 9, c'est une nouveauté par rapport à l'AR6) ;
- Services climatiques, c'est-à-dire comment utiliser l'information sur le climat au service de la société et des décideur·euse·s politiques (chapitre 10).

192 expert·e·s participent à la rédaction (auteur·e·s) et à l'encadrement du processus de relecture (éditeur·ice·s-réviser·euse·s) de ce rapport. Elles et ils proviennent de 62 pays différents. Trois sont belges et/ou résident en Belgique. David De Vleeschouwer (Institut de géologie et de paléontologie de l'Université de Münster) et Peter Landschützer (VLIZ, l'Institut marin flamand) sont auteurs du chapitre 2. Harry Zekollari (Vrije Universiteit Brussel) est quant à lui auteur du chapitre 9.

**[13]** Les « overshoots » sont des scénarios de dépassement d'un niveau de température moyenne mondiale fixé, généralement 1,5 °C par rapport au niveau pré-industriel, avant une éventuelle diminution de la température (voir éclairage de Harry Zekollari).

### Éclairage de Harry Zekollari traitant les questions de scénarios de dépassement, de leur pertinence et de la limite des 1,5 °C.

*Auteur belge du Chapitre 9 du GTI : « Réponses du système terrestre dans le cadre de scénarios de stabilisation de la température, y compris les scénarios de dépassement ».*

*Professeur associé et chercheur au Département Eau et Climat (Vrije Universiteit Brussel).*



Quand le seuil de 1,5 °C de réchauffement sera-t-il dépassé ? C'est une question que nous avons abordée lors de la deuxième réunion des auteur·e·s du GTI du 7<sup>e</sup> rapport d'évaluation du GIEC, qui s'est tenue au Chili fin avril 2026. Si l'on prend les années individuellement, le seuil de 1,5 °C a déjà été franchi (par rapport à la période de référence 1850-1900) en 2024. Cela va se poursuivre : dans les années qui précèdent ou suivent la publication de l'AR7 (2028-2029), il y aura souvent des années individuelles dépassant 1,5 °C. Cependant, l'analyse climatique se fonde sur des périodes d'au moins 10 ans. Il s'agit alors de regarder la température moyenne mondiale sur 10 ou 20 ans autour de 2028, en combinant observations et projections : il n'est pas clair que les 1,5 °C seront atteints en moyenne, mais ce n'est pas impossible.

Notre chapitre (AR7, GTI, chap. 9) analyse la manière dont le système Terre réagira si les températures moyennes mondiales dépassent un seuil donné (généralement un réchauffement de 1,5 °C tel qu'envisagé par l'Accord de Paris), avant une baisse de température **[B]**. Les questions qui se posent généralement dans ce contexte sont les suivantes : un monde à +1,5 °C se présenterait-il différemment selon que ce niveau est atteint sans dépassement (le réchauffement se limite à un +1,5 °C) ou avec un dépassement temporaire (par exemple en atteignant d'abord +2 °C, avant de revenir à +1,5 °C) ?

Et cela n'est pas simple, car le système terrestre réagit de manière non linéaire. Pensons par exemple aux points de bascule, où un système peut changer radicalement, voire s'effondrer, potentiellement de manière irréversible. Parmi les éléments susceptibles d'être soumis à des points de bascule figurent la

circulation méridienne de retournement de l'Atlantique **[C]** et la fonte des calottes glaciaires (inlandsis) du Groenland et de l'Antarctique. Ainsi, le dépassement d'un seuil de température peut avoir un effet considérable (par rapport à l'absence de dépassement).

Le chapitre 9 se concentre également sur la stabilisation à long terme du système terrestre (pour des niveaux de réchauffement donnés). Si l'on prend l'exemple des glaciers, que nous étudions au sein de notre groupe à la VUB, nous savons qu'ils continueront à fondre pendant de très longues périodes, pouvant aller jusqu'à plusieurs siècles, même si les températures se stabilisent. Ainsi, les mesures que nous prenons (ou pas) aujourd'hui pour éviter tout réchauffement supplémentaire, et chaque dixième de degré ajouté ou évité, auront un effet durable et à long terme sur les glaciers, ce qui, à son tour, aura des répercussions sur notre société.

Dans le cas de la Belgique, bien que cela semble être un phénomène lointain, la fonte des glaciers - aura un impact à long terme sur notre littoral. Cela montre comment les changements climatiques relient les échelles locale et mondiale : nos émissions en Belgique ont un effet global, qui à son tour a des effets locaux (fonte des glaciers), qui à leur tour ont à nouveau un effet mondial (élévation du niveau de la mer). C'est l'un des domaines sur lesquels nous allons travailler très dur au cours des deux prochaines années.

**[C]** Appelée en anglais « AMOC » (*Atlantic Meridional Overturning Circulation*), ensemble de courants marins qui agit comme un « tapis roulant » thermique dans l'Atlantique. Cette circulation transporte les eaux chaudes et salées des couches superficielles depuis les tropiques vers le nord, contribuant au climat européen actuel, et les eaux froides des couches profondes vers le sud. Le Gulf Stream, principalement poussé par les vents, n'est qu'une partie de ce système de circulation.

**[B]** Voir notre [Lettre n°11](#) : « Rapport Spécial du GIEC, réchauffement de 1,5 °C ».

## Groupe de travail II (GTII)

Le GTII traite de l'adaptation et des vulnérabilités aux changements climatiques et se divise en trois parties :

- Évaluation mondiale d'ensemble. Cette partie fait la synthèse des vulnérabilités, impacts et risques face aux changements climatiques (chapitre 2), des options d'adaptation (chapitre 4) et des pertes et préjudices (chapitre 5) (voir notre [Lettre n°7](#) : « Pertes et préjudices climatiques »). Le chapitre 6 est dédié à l'aspect financier. La même structure est utilisée dans les deux autres parties ;
- Évaluation régionale : Afrique, Asie, Australasie, Amérique Centrale et du Sud, Europe, Amérique du Nord, Petites îles (chapitres 7 à 13) ;
- Évaluation thématique : biodiversité et services écosystémiques, eau, agriculture, infrastructures et industries, santé, pauvreté (chapitres 14 à 20).

Une nouveauté par rapport à l'AR6 est le chapitre 3 (niveau mondial) qui va évaluer les progrès, l'efficacité et l'adéquation actuels de l'adaptation.

Le GTII prévoit également de créer un atlas interactif (déjà existant pour le GTI, ce dernier sera mis à jour) qui comprendra une cartographie interrégionale et intrarégionale des aléas, de la vulnérabilité, de l'exposition, des impacts, des risques, de l'adaptation et des réponses aux pertes et dommages.

247 expert·e·s participent à la rédaction (auteur·e·s) et à l'encadrement du processus de relecture (éditeur·ice·s-réviser·euse·s) de ce rapport. Elles et ils proviennent de 89 pays différents.



**Éclairage de Marina Andrijevic traitant de la nouvelle façon d'aborder l'adaptation et de l'évaluer pour un passage à l'action plus efficace.**

**Notamment grâce au Chapitre 3 du GTII « Progrès, efficacité et adéquation actuels de l'adaptation » et au Chapitre 4 « Options d'adaptation et conditions nécessaires pour accélérer l'action ».**

### **Auteure croate du Chapitre 4 du GTII.**

Chercheuse à l'IIASA (International Institute for Applied Systems Analysis).

Lorsque le septième rapport d'évaluation (AR7) du GIEC sera publié, ces deux chapitres apporteront une véritable nouveauté : ils marqueront un tournant, passant de la question « Que pourrions-nous faire face aux changements climatiques ? » à « Que faisons-nous concrètement, et est-ce efficace ? ».

Le chapitre 3 dresse le bilan des progrès réels en matière d'adaptation, non pas seulement des plans et des engagements, mais des résultats mesurables, et évalue où les efforts sont insuffisants, ce qui les entrave et si ces efforts sont adéquats.

Le chapitre 4 se tourne ensuite vers l'avenir, mais avec plus de nuance que les rapports précédents : plutôt que de présenter des options d'adaptation de manière abstraite, il évalue ce qui fonctionne dans des conditions spécifiques, à des niveaux de réchauffement spécifiques et pour des communautés spécifiques, en accordant une attention particulière aux savoirs autochtones et locaux.

Ensemble, ces chapitres fourniront des éclairages sur le fossé grandissant entre les besoins en matière d'adaptation et la mise en œuvre effective, des orientations plus précises sur la manière de prendre des décisions lorsque l'avenir est incertain, ainsi qu'une nouvelle réflexion sur la manière dont l'adaptation, la réduction des risques de catastrophe et la réduction des émissions peuvent se renforcer mutuellement plutôt que d'aller dans des directions opposées.



La végétalisation peut contribuer à la biodiversité et réduire l'effet d'îlot de chaleur, mais pour obtenir des résultats à grande échelle, il faut que les changements soient très substantiels. Photo : PwG, Schaerbeek, Belgique.

## Groupe de travail III (GTIII)

Le GTIII traite de l'atténuation et les premiers chapitres développent les sujets suivants :

- Émissions anthropiques (chapitre 2) ;
- Perspectives d'avenir (chapitre 3) ;
- Développement durable et atténuation (chapitre 4) ;
- Contexte politique (chapitres 5 & 6) ;
- Aspects financiers (chapitre 7).

Ces sujets sont ensuite traités par secteurs : services et demande, systèmes énergétiques, transport, bâtiments, utilisations des terres comme l'agriculture et la foresterie, intégration et interaction entre secteurs et systèmes (chapitres 8 à 13).

Une nouveauté est le chapitre 15 qui étudiera les potentiels, les limites et les risques de l'élimination du dioxyde de carbone («CDR», pour *Carbon Dioxide Removal Technologies, Carbon Capture, Utilization, and Storage*).

223 expert·e·s participent à la rédaction (auteur·e·s) et à l'encadrement du processus de relecture (éditeur·ice·s-réviseur·euse·s) de ce rapport. Elles et ils proviennent de 78 pays différents. L'un d'entre eux est belge : Jeroen Rogelj (Imperial College London). Il est auteur du chapitre 3 sur les perspectives d'avenir dans le contexte du développement durable et des changements climatiques.

### Éclairage de Jeroen Rogelj traitant des technologies d'élimination du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère dans leur contexte sociétal et selon l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C.

**Auteur belge du Chapitre 3 du GTIII « Perspectives d'avenir dans le contexte du développement durable et des changements climatiques ».**

*Directeur de recherche à l'Institut Grantham et professeur de sciences et de politiques climatiques au « Centre for Environmental Policy » (Imperial College London).*



Le terme « élimination du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) » désigne un large éventail de pratiques et de technologies visant à retirer activement le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. Parmi les exemples, on peut citer le boisement et le reboisement, l'amélioration du stockage de carbone dans le sol, la bioénergie **[D]** avec capture et stockage du carbone, la capture et le stockage directs du carbone dans l'air, la météorisation accélérée de roches silicatées **[E]** et d'autres approches. Ces méthodes varient considérablement en termes de maturité, de permanence, de coût et d'implications sociales et environnementales. Celles qui permettent de stocker le carbone à long terme jouent un rôle central dans l'atténuation des changements climatiques, car elles sont indispensables pour compenser les émissions qu'il est trop difficile ou trop coûteux d'arrêter entièrement. Ce rôle est incontournable dans les trajectoires vers la neutralité carbone. Pour mettre un terme à la contribution humaine au réchauffement, les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> doivent atteindre le «zéro net», ce qui signifie que toute émission restante doit être compensée par des éliminations. Le GIEC indique que toutes les trajectoires d'atténuation étudiées permettant d'atteindre la neutralité carbone reposent en partie sur l'élimination de CO<sub>2</sub>.

Les politiques et les tendances actuelles ne sont pas compatibles avec l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C, la limite la plus basse visée dans l'Accord de Paris. En 2025, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement a averti que les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent d'augmenter et que les trajectoires politiques actuelles impliquent un réchauffement bien supérieur à 1,5 °C. Même dans le

scénario le plus optimiste, la limite de 1,5 °C sera dépassée, au moins temporairement. Cela ne rend pas l'objectif vain, mais modifie le défi à relever, qui devient non seulement de limiter le réchauffement, mais aussi de tenter de l'inverser ensuite. Cette deuxième étape est bien plus exigeante. Elle nécessiterait des émissions mondiales nettes de CO<sub>2</sub> négatives, ce qui signifie que l'humanité parviendrait à extraire et à stocker durablement plus de CO<sub>2</sub> de l'atmosphère qu'elle ne continue d'en émettre. Les technologies d'élimination du CO<sub>2</sub> sont donc essentielles non seulement pour atteindre la neutralité carbone, mais aussi pour toute tentative crédible de ramener les températures à des niveaux plus sûrs après un dépassement.

Ces technologies comportent toujours des risques. De nombreuses méthodes de capture du CO<sub>2</sub> restent coûteuses, fortement demandeuses en ressources, incertaines ou difficiles à mettre en œuvre à grande échelle. Il n'est pas certain qu'elles puissent être déployées assez rapidement et de manière suffisamment durable pour répondre aux attentes qui pèsent sur elles. De plus, rien ne garantit que le système terrestre réagira de manière linéaire. L'affaiblissement des puits de carbone ou le renforcement des rétroactions **[F]** pourraient rendre l'inversion de la hausse des températures plus difficile. Même dans le cadre d'hypothèses optimistes, l'inversion du réchauffement serait beaucoup plus lente que le rythme auquel nous le faisons actuellement augmenter. Et la mesure la plus importante pour se prémunir contre les risques d'un échec du développement de l'élimination du dioxyde de carbone consiste à se concentrer sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre au cours des prochaines années.

**[D]** Production d'énergie à partir de la biomasse.

**[E]** Technique de géo-ingénierie qui consiste à accélérer le processus naturel d'altération des roches silicatées en les broyant finement et en les épandant pour capturer et stocker le CO<sub>2</sub>.

**[F]** Interaction dans laquelle la perturbation d'une variable climatique provoque, dans une seconde variable, des changements qui influent à leur tour sur la variable initiale, voir notre [Lettre n°34](#).

## Deux rapports méthodologiques pour 2027

Deux rapports méthodologiques, produits par l'Équipe spéciale du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, viendront compléter le 7<sup>e</sup> cycle d'évaluation. Tous deux sont attendus pour 2027.

### **Rapport Méthodologique sur l'élimination du dioxyde de carbone, son captage, son utilisation et son stockage [14]**

**CDR, Carbon Dioxide Removal Technologies, Carbon Capture, Utilization, and Storage for National Greenhouse Gas Inventories (Additional guidance)**

Un point clé de l'agenda de la 62<sup>e</sup> session plénière du GIEC qui s'est tenue à Hangzhou (Chine) en février 2025 concernait l'examen des grandes lignes des rapports qui seront rédigés dans le cadre du 7<sup>e</sup> cycle d'évaluation, ainsi que le calendrier de leur publication (voir notre [Lettre n°35](#) : « En coulisses d'une Plénière du GIEC ») [15].

Les discussions ont été clivantes, notamment celles sur les grandes lignes du Rapport Méthodologique CDR, en particulier pour une section concernant la suppression du CO<sub>2</sub> des masses d'eau, principalement de l'océan [16]. Le spectre des technologies abordées a été davantage restreint pour éviter d'inclure des techniques potentiellement désastreuses pour la vie maritime. Si le cadre méthodologique général a été approuvé à Hangzhou, les grandes lignes du rapport n'ont été approuvées qu'à Lima (Pérou) en octobre 2025, au cours de la 63<sup>e</sup> plénière.

Ce rapport méthodologique a pour but d'expliquer comment comptabiliser et rapporter les technologies et pratiques qui retirent le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. Tout comme le Rapport Méthodologique SLCF, il commencera par présenter les orientations générales avant de développer les méthodes par secteur (énergie, industrie, agriculture et déchets). Une dernière section sera consacrée en particulier au captage, à l'élimination, au transport, à la valorisation et au stockage du CO<sub>2</sub> [17].

139 expert·e·s provenant de 52 pays différents participent à la rédaction et à l'édition de ce rapport méthodologique. Deux d'entre eux-elles sont belges : Sara Vicca (Université d'Anvers), auteure du Volume 4 (« Agriculture, sylviculture et autres utilisations des terres ») ; et Deepak Pant (centre de recherche VITO), auteur du Volume 6 (« Captage, élimination, transport, valorisation et stockage du dioxyde de carbone »).

[14] Titre complet en français : Élimination du dioxyde de carbone, son captage, son utilisation et son stockage **pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (lignes directrices complémentaires)**

[15] Pour plus de détails, voir le rapport de la 62<sup>e</sup> plénière du GIEC (Hangzhou) de l'Earth Negotiations Bulletin (ENB, 4 mars 2025) : <https://enb.iisd.org/intergovernmental-panel-climate-change-ippcc-62-summary>

[16] Finalement, en décidant de restreindre le type de technologies abordées, le GIEC s'est mis d'accord sur l'organisation d'une réunion d'expert·e·s sur l'augmentation de l'alcalinité et le captage direct de CO<sub>2</sub> en mer, co-organisée par la TFI (*Task Force on National Greenhouse Gas Inventories*) et les trois groupes de travail.

[17] Pour plus de détails sur la préparation du rapport CDR, et notamment sur les grandes lignes, voir la page du GIEC qui lui est dédiée : <https://tinyurl.com/MR-CDR>



La plus grande installation au monde de capture directe du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère, conçue par 1PointFive, STRATOS, actuellement en cours de développement dans le comté d'Ector, au Texas.  
Photos : Carbon Engineering Ltd.



# Rapport Méthodologique sur les facteurs de forçage climatique à courte durée de vie

## SLCF, Short-Lived Climate Forcers

Les SLCF sont des substances qui, bien qu'elles aient une courte durée de vie dans l'atmosphère – de quelques heures à environ 12 ans – ont des effets environnementaux et climatiques significatifs. Selon leurs interactions avec le rayonnement et les nuages, les SLCF peuvent contribuer à réchauffer ou à refroidir le climat.

Le rapport se focalisera sur les émissions d'origine humaine pour lesquelles il n'existe pas encore de comptabilisation standardisée au niveau mondial. On peut citer notamment les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), des composés organiques volatils (issus de l'usage de solvants, de la pétrochimie, de combustions incomplètes) et les particules de suie. Leur effet est souvent indirect : plusieurs substances contribuent à la production d'ozone (O<sub>3</sub>, un gaz) et d'autres forment des particules en suspension dans l'atmosphère – ce que l'on appelle des aérosols – et peuvent modifier les propriétés des nuages. En plus de leur effet climatique, ces substances sont souvent

des polluants atmosphériques, nocifs pour la santé humaine et/ou pour les autres espèces [18].

Lors de sa 61<sup>e</sup> session plénière, qui s'est tenue à Sofia (Bulgarie) en été 2024 (voir notre [Lettre n°35](#) : « En coulisses d'une plénière du GIEC »), le GIEC a approuvé les grandes lignes de ce rapport méthodologique. Ce dernier a pour but de fournir un guide technique pour harmoniser les inventaires d'émissions de SLCF à l'échelle internationale, afin de mieux suivre et réduire leur impact climatique et environnemental.

Il présentera d'abord les principes généraux (importance des SLCF, méthodes de collecte de données, gestion des incertitudes, contrôle de qualité), puis donnera des méthodes concrètes par secteur (énergie, industrie, agriculture et déchets) pour calculer ces émissions [19].

141 expert·e·s provenant de 49 pays différents participent à la rédaction et à l'édition de ce rapport méthodologique.

[18] « SLCF », Glossaire du GTI (AR6), <https://apps.ipcc.ch/glossary/>. Voir aussi la note n°6.

[19] Pour plus de détails sur la préparation du rapport SLCF, et notamment sur les grandes lignes, voir la page du GIEC qui lui est dédiée : <https://www.ipcc.ch/report/methodology-report-on-short-lived-climate-forcers/>. Voir également notre [Lettre n°35](#) : « En coulisses d'une Plénière du GIEC », pp. 6-7.

## Un Rapport Spécial sur les villes pour 2027

Le premier rapport qui fera partie du 7<sup>e</sup> cycle d'évaluation est le Rapport Spécial sur les villes et les changements climatiques, prévu pour le mois de mars 2027. Le plan de ce rapport a été approuvé à la 61<sup>e</sup> séance plénière du GIEC à Sofia (Bulgarie), nous l'avons détaillé dans notre [Lettre n°35](#) (« En coulisses d'une Plénière du GIEC »).

Ce rapport, préparé conjointement par les trois groupes de travail, a pour but d'approfondir la thématique des villes en analysant les impacts, l'adaptation aux changements climatiques et les réductions de gaz à effets de serre (atténuation) en milieu urbain. En outre, le chapitre 4 développera les blocages (notamment la volonté politique, les inégalités structurelles et le colonialisme) et les leviers (comme l'engagement communautaire, les mouvements sociaux et l'innovation en matière de gouvernance) pour l'action en milieu urbain. Le dernier chapitre présentera des études de cas provenant de diverses villes et régions [20].

98 expert·e·s provenant de 54 pays différents participent à la rédaction et à l'édition de ce rapport spécial. Deux d'entre eux·elles sont belges : Rafiq Hamdi (Institut Royal Météorologique), auteur du Chapitre 1 (« Les villes dans le contexte des changements climatiques : cadrage du rapport ») ; et Caroline Zickgraf (Uliège), auteure du Chapitre 2 (« Les villes face à un climat en évolution : tendances, défis et opportunités »).

[20] Pour plus de détails sur la préparation du SR Cities, et notamment sur les grandes lignes, voir la page du GIEC qui lui est dédiée : <https://www.ipcc.ch/report/special-report-on-climate-change-and-cities/>. Voir également notre [Lettre n°35](#) : « En coulisses d'une Plénière du GIEC », pp. 3-5.

La ville de Liège vue depuis la « Montagne de Bueren », Belgique. Photo : PwG.



# > Quand ces rapports seront-ils publiés ? L'enjeu de l'AR7

Dans notre [Lettre n°35](#) nous écrivions déjà que la 61<sup>e</sup> plénière du GIEC (août 2024, Sofia), s'était conclue sans accord sur le calendrier de publication des contributions des trois groupes de travail du 7<sup>e</sup> cycle d'évaluation.

Plus d'un an et demi et trois sessions plus tard, le GIEC n'a toujours pas trouvé de consensus. En effet, la dernière plénière du GIEC, qui s'est tenue en mars 2026 à Bangkok, n'a débouché sur aucune nouvelle décision concernant le calendrier. La discussion a une nouvelle fois été reportée à la session prochaine [21].

Cela illustre une fois de plus les profondes divisions qui ont caractérisé les débats des dernières plénières autour de cette question. Pour certains, il s'agit d'une petite victoire mais pour beaucoup de pays, dont la Belgique, c'est une déception. En effet, l'enjeu est important : 2028 marquera la finalisation du second Bilan Mondial (« GST », *Global Stocktake* en anglais). Les bilans mondiaux sont prévus par l'Accord de Paris, et doivent avoir lieu tous les cinq ans afin d'évaluer les progrès collectifs réalisés vers les objectifs climatiques fixés par l'Accord [22].

Le premier Bilan Mondial (GST 1) s'est conclu lors de la COP28, tenue à Dubaï en novembre-décembre 2023 [23]. À cette occasion, la Conférence des Parties a souligné « la nécessité de réduire nettement, rapidement et durablement les émissions de gaz à effet de serre conformément aux trajectoires conduisant à une augmentation de la température de 1,5 °C » [24]. Cette rencontre a marqué un tournant en abordant pour la première fois la nécessité de sortir des combustibles fossiles : selon le texte officiel, la Conférence des Parties engage à « opérer une transition juste, ordonnée et équitable vers une sortie des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques, en accélérant l'action pendant cette décennie critique, afin d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050, conformément aux données scientifiques » [25]. Le Bilan a souligné l'urgence de réduire fortement les émissions, tout en constatant que les efforts restaient insuffisants. Les pays ont été invités à renforcer leurs engagements d'ici 2030, notamment en « triplant les capacités de production d'énergies renouvelables » [26] et en accélérant l'efficacité énergétique [27].

Le lien avec le GIEC ? Ses rapports constituent une base scientifique essentielle pour les bilans. C'est pourquoi certains pays plaident pour la publication des rapports avant le 2<sup>e</sup> Bilan Mondial, afin d'assurer la pertinence des travaux du GIEC. D'autres, en revanche, estiment que le GIEC doit préserver son indépendance sans ajuster son calendrier aux autres événements mondiaux sur le climat (pour plus de détails, voir notre [Lettre n°35](#)).

[21] Pour plus de détails, voir le rapport de la 64<sup>e</sup> plénière du GIEC (Bangkok) de l'Earth Negotiations Bulletin (ENB, 30 mars 2026) : <https://enb.iisd.org/intergovernmental-panel-climate-change-ipcc-64-summary>

[22] Voir notre [Lettre n°33](#), p. 2.

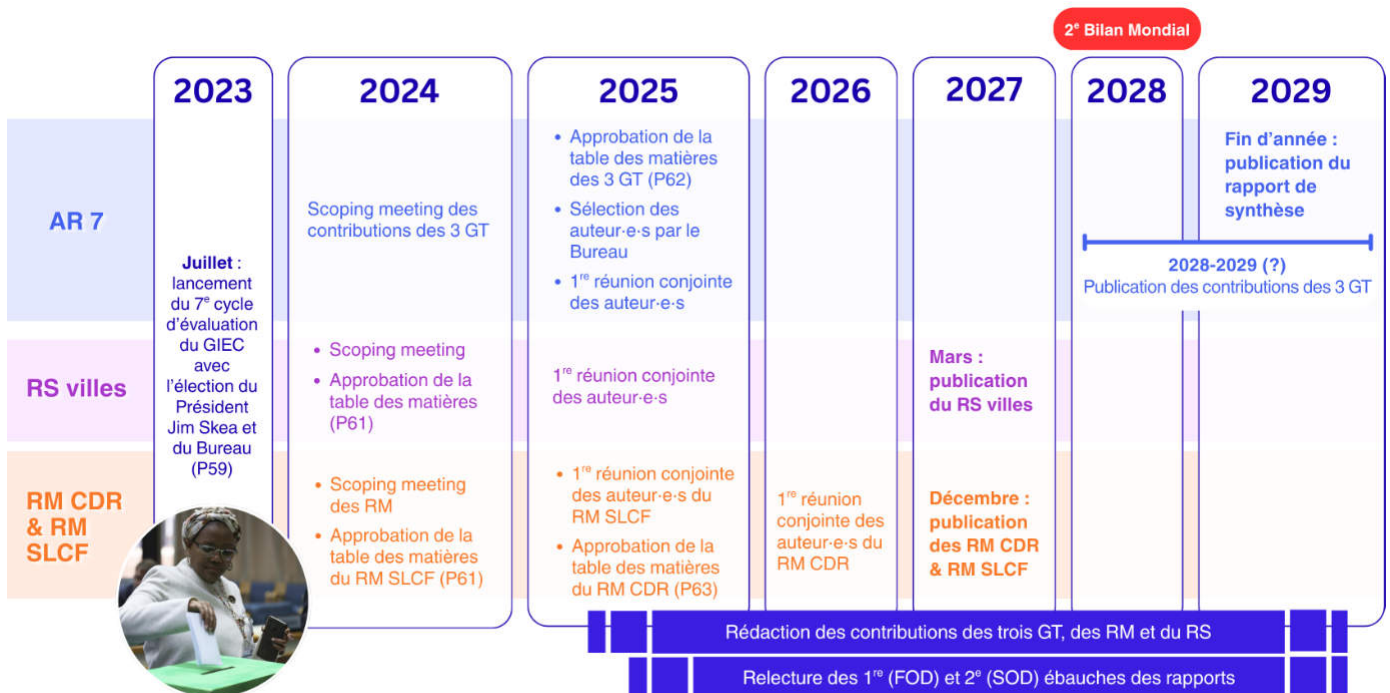
[23] Pour plus de détails sur la COP28, voir le rapport de l'Earth Negotiations Bulletin (18 décembre 2023) : <https://tinyurl.com/ENB-COP28>

[24] CCNUCC (15 mars 2024), décision 1/C-MA.5, Résultats du premier bilan mondial, par. 28. <https://unfccc.int/documents/637073>

[25] Voir note n°24, point d) de la décision. Le texte original (en anglais) est très clair : *The CoP calls on Parties to contribute to « transitioning away from fossil fuels in energy systems ».*

[26] Voir note n°24, point a) de la décision.

[27] Pour plus de détails sur les résultats du GST 1, voir : UNFCCC (2023), L'accord de la COP28 marque le « début de la fin » de l'ère des combustibles fossiles, <https://tinyurl.com/UNFCCC-GST-1>



**Figure 1 :** Aperçu des dates clés du 7<sup>e</sup> cycle d'évaluation du GIEC, passées et à venir. GT : groupe de travail ; RS : rapport spécial ; RM : rapport méthodologique ; CDR : *carbon dioxide removal* (« techniques de suppression du dioxyde de carbone ») ; SLCF : *short-lived climate forcers* (« facteurs de forçage climatique à courte durée de vie ») ; P59 : 59<sup>e</sup> plénière du GIEC (idem P61, P62 et P63) ; FOD : *first order draft* (« première ébauche ») ; SOD : *second order draft* (« seconde ébauche »). Scoping meeting : réunion de cadrage qui vise à définir la structure et le contenu des rapports avant de démarrer leur écriture. Photo : Déléguée votant lors de l'élection du nouveau Bureau du GIEC à la P59 en juillet 2023 à Nairobi (Kenya). IISD/ENB.



## Éclairage de Camille Tomasetti traitant du désaccord persistant sur le calendrier de l'AR7 et les débats qui l'animent.

Membre de la délégation belge lors des 63<sup>e</sup> et 64<sup>e</sup> plénières du GIEC.

Assistante de recherche à la Plateforme wallonne pour le GIEC.

Le processus du GIEC devient de plus en plus politisé avec un environnement de négociations très polarisé. On retrouve des prises de position opposées pour beaucoup de points de l'agenda, y compris le calendrier, avec généralement un côté guidé par l'Arabie saoudite (KSA), l'Inde (IND), la Russie (RUS), le Kenya (KEN) et la Chine (CHN), et l'autre côté mené par les pays occidentaux, les petits états insulaires en développement («SIDs», *Small Island Developing States*) et les pays les moins avancés («LDCs», *Least Developed Countries*).

Il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'une opposition entre pays développés versus pays en développement, contrairement à ce qu'annonce KSA, qui se présente souvent comme le porte-parole des pays en développement malgré la contestation de nombre d'entre eux.

À la dernière plénière (P64, Bangkok), les coalitions se sont renforcées. Certains pays plus passifs dans les premiers débats sont maintenant davantage pro-actifs. En effet, tous sont d'accord sur un point : l'urgence d'une décision. Les liens d'entraide entre les pays occidentaux, les SIDs, certains LDCs et des pays du GRULAC (Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes), se sont consolidés. Dans un même schéma, davantage de pays, notamment africains, ont rejoint KSA, IND, RUS, CHN et KEN.

Alors, quels sont les arguments de chacun ? Certains pays (KSA, IND, RUS, ...) soutiennent un calendrier plus allongé, avançant que celui proposé par le Bureau n'offre pas assez de temps aux pays en développement pour participer pleinement au processus. Il s'agit d'un argument sur l'inclusivité selon lequel les pays avec moins de moyens ont besoin de

plus de temps pour permettre à leurs scientifiques de contribuer et aux gouvernements de relire les rapports. Ils proposent donc d'espacer davantage les périodes de lecture, d'éviter les chevauchements avec d'autres événements de l'UNFCCC et de prendre en compte les périodes de vacances publiques et musulmanes, résultant en une publication des rapports en 2029. Ils estiment également que le GIEC est indépendant et que par conséquent, il ne doit pas ajuster son calendrier aux autres événements mondiaux sur le climat.

Le Bureau a déjà proposé différents calendriers permettant plus d'inclusivité et ce sont ces propositions que les autres pays, dont la Belgique, soutiennent. Les rapports pourraient ainsi être publiés avant la fin du 2<sup>e</sup> Bilan Mondial en 2028. En effet, pour beaucoup, le GIEC doit conserver sa pertinence en mettant la meilleure science disponible dans les mains des décideur-euse-s politiques. Le premier bilan a permis de mieux rediriger les décisions politiques pour tenter d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, notamment en termes de réduction des émissions et d'augmentation des capacités en énergies renouvelables. Les rapports du GIEC seraient plus qu'utiles pour obtenir un passage à l'action lors du deuxième bilan, surtout dans le contexte actuel d'urgence climatique. Sortir les rapports quelques mois après diminuerait leur potentiel d'impact.

Comment résoudre ce clivage est une question difficile surtout quand la force du GIEC réside dans son principe de consensus. Un tel blocage n'est jamais arrivé dans l'histoire du GIEC. Espérons que le dénouement sera au rendez-vous de la 65<sup>e</sup> plénière en octobre 2026.

### Envie de vous impliquer dans le processus de l'AR7 ? C'est encore possible !

- La relecture de la seconde ébauche du RS sur les villes par les expert-e-s et gouvernements est prévue **du 8 mai au 3 juillet 2026 [G]** ;
- La relecture de la seconde ébauche du RM SLCF est prévue **du 31 août au 26 octobre 2026 [H]** ;
- Les relectures des premières ébauches des contributions à l'AR7 par les expert-e-s auront vraisemblablement lieu **du 10 août au 2 octobre 2026** pour le GTI, **du 9 octobre au 4 décembre 2026** pour le GTII et **du 16 novembre 2026 au 2 février 2027 pour le GTIII [I]**.

[G] Inscription à la relecture du Rapport Spécial sur les villes (deadline : 26 juin 2026) sur le site : <https://apps.ipcc.ch/comments/srcities/>

[H] Pour plus de détails sur le calendrier du GIEC et les relectures à venir, voir la page du GIEC qui y est dédiée : <https://apps.ipcc.ch/calendar/> et le site de la Plateforme wallonne pour le GIEC : <https://plateforme-wallonne-giec.be/infos-giec>

[I] Informations à confirmer, voir <https://www.ipcc.ch>

# Cette Lettre vous a intéressé·e ? (Re)découvrez nos Lettres précédentes en lien avec celle-ci :



Abonnez-vous  
gratuitement :  
  
[www.plateforme-wallonne-giec.be](http://www.plateforme-wallonne-giec.be)

Ce document peut être reproduit, y compris sous forme adaptée, à condition de respecter les droits de reproduction propres aux sources citées dans cette Lettre et d'indiquer sa référence précise ainsi que le site [plateforme-wallonne-giec.be](http://plateforme-wallonne-giec.be).  
Éditeur responsable : Pr Jean-Pascal van Ypersele, UCLouvain, Place du Levant 2, bte L5.04.03 (PwG), B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.